

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 septembre 2014

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Adaptation du tableau des effectifs pour les filières administrative, médico-sociale et technique

Rapporteur : Philippe Laurent

I - adaptation du tableau des effectifs liée au remplacement d'agents par de nouveaux collaborateurs

La procédure de recrutement visant à remplacer des agents a abouti à la sélection d'agents sur des grades différents. Afin de pouvoir nommer ces candidats, il convient de créer les postes suivants à compter du 1^{er} octobre 2014 :

- un poste d'adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe à temps complet,
- un poste de rédacteur à temps complet,
- un poste d'auxiliaire de puériculture de 1^{ère} classe à temps complet,
- un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe à temps complet.

et de supprimer les postes suivants à la même date :

- un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet,
- un poste de puéricultrice à temps complet,
- un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2^{ème} classe à temps complet,
- un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet.

II - adaptation du tableau des effectifs liée à la promotion d'agents à la suite de la réussite d'un concours ou examen professionnel

Deux adjoints techniques de 1^{ère} classe ont réussi le concours d'agent de maîtrise. Leurs nouvelles missions correspondent à ce grade. Il est donc proposé de créer deux postes d'agent de maîtrise à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2014. Les postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe seront supprimés à l'issue du stage des agents, s'il est concluant.

Le bilan s'établit ainsi qu'il suit :

Effectifs autorisés en équivalent temps plein	Au 1 ^{er} septembre 2014	Au 1 ^{er} octobre 2014
Ville	405,81 (dont 2 détachés pour stage)	407,81 (dont 4 détachés pour stage)
CCAS	39,55	39,55
TOTAL :	445,36	447,36

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir adopter le tableau des effectifs au 1^{er} octobre 2014.